

### 3.—Finances municipales.

La statistique de la population rurale et urbaine du Canada figurant aux pages 123 à 131 de ce volume démontre que la population urbaine du Canada a plus que doublé entre 1901 et 1921, puisqu'elle est passée de 2,014,222 à 4,352,442 âmes; on y voit, de plus, que cet accroissement a été plus considérable dans les villes, et spécialement dans les grandes villes, que dans les petites villes et les villages. L'agglomération d'un grand nombre de gens dans les cités en un bref espace de temps a rendu nécessaire la création de services éditaires coûteux. Les problèmes de l'adduction d'eau, de la construction de routes et de ponts, de l'organisation des services de police, d'incendie et d'hygiène, des égouts, des transports, de l'instruction publique et des divertissements ont été envisagés et résolus d'une façon plus ou moins satisfaisante, souvent à grands frais. Il est vrai que certaines municipalités, dans la période qui précéda la guerre, tablant sur une population future hypothétique, avaient singulièrement outrepassé leurs besoins présents; il est arrivé plus d'une fois que leurs prévisions ne se sont pas réalisées aussi rapidement qu'elles l'espéraient. Le grossissement rapide des cités ou les préparatifs accomplis en vue de ce grossissement, amenèrent une rapide inflation de la taxation municipale; c'est pourquoi les finances municipales jouent maintenant un rôle important dans la finance canadienne et sont l'objet de l'attention soutenue des sociologues, des fonctionnaires municipaux, des financiers et surtout du contribuable citoyen.

Tout d'abord, l'investigation tentée par les statisticiens dans ce champ présenta les plus grandes difficultés, tant en raison de l'impossibilité de comparaison des données colligées par les gouvernements provinciaux que de l'absence totale de ces données dans trois provinces, six seulement ayant colligé et publié leurs statistiques municipales en 1919. Toutefois, le Bureau Fédéral de la Statistique, déférant au désir exprimé par l'Union des municipalités canadiennes et la Ligue des améliorations municipales du Canada, entreprit par l'intermédiaire de sa Section des Finances de mettre à jour la statistique financière des municipalités ayant une population de 10,000 âmes et plus, après avoir fait approuver par les provinces sa méthode et ses formules. Les résultats de la première investigation, couvrant l'année 1919, ont été publiés sous une forme sommaire dans l'Annuaire de 1920, pp. 578-587; ils ont également fait l'objet d'un rapport spécial. Subséquemment, parurent d'autres rapports similaires, l'un consacré aux municipalités de 3,000 à 10,000 âmes et l'autre aux municipalités de 1,000 à 3,000 âmes. Les données de ces derniers rapports ont été synthétisés dans l'Annuaire de 1922-23, pages 824-7.

**Statistiques des municipalités urbaines de 5,000 âmes et plus.**—Dans la présente édition de l'Annuaire nous donnons les statistiques détaillées de 81 municipalités urbaines peuplées d'au moins 5,000 âmes, et ce pour l'année 1922.

Dans ces 81 cités et villes, les propriétés foncières taxables bâties, ou non, figuraient au rôle pour une somme de \$2,993,675,627, soit une valeur *per capita* de \$1,010.84. La valeur estimative *per capita* des propriétés taxables dans les autres provinces s'établissait ainsi qu'il suit: île du Prince-Edouard \$521.58, Nouvelle-Ecosse \$572.06, Nouveau-Brunswick \$464.85, Québec \$1,067.24, Ontario \$980.93, Manitoba \$1,170.31, Saskatchewan \$1,022.67, Alberta \$1,009.71 et Colombie Britannique \$1,297.80. Dans les 63 cités et villes situées à l'est du Manitoba, cette valeur *per capita* était de \$968.03 et dans les cités et villes à l'ouest d'Ontario, de \$1,154.56.